

05 déc 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 5 décembre 2003](#)

Northern Dimension Environmental Partnership Fund

Sur proposition de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique au volet nucléaire du " Northern Dimension Environmental Partnership Fund " (NDEP) pour un montant de 5 millions d'euros.

Sur proposition de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique au volet nucléaire du " Northern Dimension Environmental Partnership Fund " (NDEP) pour un montant de 5 millions d'euros.

Le Fonds NDEP, créé auprès de la Banque européenne pour la Reconstruction et le développement (BERD), est destiné à financer des projets d'assistance dans le domaine environnemental et nucléaire en Russie. Le volet nucléaire de ce Fonds est plus précisément destiné à la gestion des déchets radioactifs dans le Nord-Ouest de la Russie et notamment dans la région de la mer de Barents. Le démantèlement des sous-marins nucléaires, y compris le déchargement du combustible nucléaire se trouvant à bord, constitue l'un des projets prioritaires. Le paiement du montant alloué au Fonds, inscrit au budget du SPF Economie, sera échelonné sur la période 2003-2009. De 2003 à 2006, 500.000 euros par an seront versés, tandis que pour les trois dernières années, ce montant passera à 1 million d'euros. Le Conseil a mandaté la Ministre de l'Energie pour signer, avec les Pays-Bas, un accord d'intention.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe